



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5999^e séance

Mercredi 22 octobre 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Zhang Yesui	(Chine)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Belle
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Mubarak
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Bui The Giang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à qui je donne la parole.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : Je me félicite d'avoir la possibilité une nouvelle fois d'informer le Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient. Je voudrais tout d'abord parler du processus politique entre les Israéliens et les Palestiniens. Les contacts bilatéraux entre Israël et les Palestiniens se sont poursuivis, avec des réunions organisées entre les négociateurs israéliens ainsi que la Ministre des affaires étrangères Tzipi Livni et le principal négociateur palestinien, Ahmed Qoreï, le 23 septembre; entre le Président Abbas et le Président Peres, le 26 septembre à New York; et entre les conseillers.

En Israël, le processus de transition politique se poursuit. Le 21 septembre, le Président Peres a chargé la dirigeante nouvellement élue du parti Kadima, M^{me} Livni, de former un nouveau gouvernement. À ce jour, les négociations pour former une coalition se poursuivent, le Président Peres en ayant prorogé la date limite jusqu'au 3 novembre.

Le 26 septembre, le Secrétaire général a convoqué une réunion des principaux responsables du Quatuor au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Le Quatuor a demandé aux parties de tout mettre en œuvre pour parvenir à un accord avant la fin de 2008 et a souligné

son attachement à l'irréversibilité du processus devant mener à la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.

Les principaux responsables du Quatuor ont accueilli favorablement la proposition des parties de rendre compte au Quatuor de l'état d'avancement des négociations et ils ont manifesté le souhait de coordonner une telle réunion à une date mutuellement acceptable, si possible dans les semaines à venir. Le Quatuor a également reconnu que le printemps 2009 pourrait être une période appropriée pour la tenue d'une réunion internationale à Moscou.

Le Quatuor a salué les efforts déployés par l'Égypte en vue de la réunification de la Cisjordanie et de la bande de Gaza dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime. Les membres du Quatuor et les représentants de la Ligue des États arabes ont eu une discussion constructive lors d'un iftar organisé par le Secrétaire général le 26 septembre sur la manière dont ils pouvaient travailler ensemble durant la période cruciale qui s'annonce pour appuyer le processus israélo-palestinien, la réunification palestinienne et la paix régionale. Cette rencontre a également été l'occasion de réaffirmer l'importance capitale de l'Initiative de paix arabe.

Dans ce contexte, le Secrétariat continue de travailler en relation étroite avec les pays arabes. La semaine dernière, le Coordonnateur spécial Robert Serry s'est rendu à Amman où il a été reçu en audience par le Roi Abdallah II de Jordanie et a rencontré d'autres responsables de haut niveau.

Le 22 septembre, le Comité spécial de liaison qui rassemble les parties et les principaux donateurs, ainsi que le représentant du Quatuor, M. Blair, s'est réuni en marge de l'Assemblée générale. Le Comité a salué les efforts déployés par le Gouvernement du Premier Ministre Fayyad pour mettre en œuvre son programme de réforme et de développement et il a encouragé la poursuite de l'action menée actuellement dans les secteurs de la sécurité et du renforcement des institutions.

Il a demandé instamment que de nouvelles mesures soient prises, y compris un assouplissement des restrictions imposées à la circulation et à l'accès. Les donateurs ont versé une aide budgétaire de plus de 1,3 milliard de dollars au cours de l'année 2008 afin de couvrir les dépenses renouvelables et le coût des initiatives de développement de l'Autorité palestinienne.

Les efforts déployés par l'Autorité palestinienne dans le domaine de la sécurité, conformément à la Feuille de route, visent principalement à consolider les progrès dans le gouvernorat de Djénine, où le Coordonnateur spécial Serry s'est rendu aujourd'hui. Ces efforts sont étendus à Hébron, où les forces de sécurité palestiniennes ont récemment découvert un tunnel qui serait utilisé par les activistes. Nous observons également avec satisfaction que l'Autorité palestinienne a considérablement progressé dans la définition d'une stratégie en faveur du développement du secteur judiciaire et que le nombre de juges et de procureurs a doublé au cours des 12 derniers mois.

En dépit de ces efforts, la situation sur le terrain ne s'améliore pas comme elle le devrait. La violence israélo-palestinienne a, le mois dernier, coûté la vie à sept Palestiniens, dont deux enfants, alors que parallèlement 116 Palestiniens et 34 Israéliens ont été blessés. Parmi ces incidents, on compte la mort d'une Palestinienne de 61 ans et d'un enfant de 15 ans, tués lorsque les Forces de défense israéliennes (FDI) ont ouvert le feu sur des personnes qui lançaient des pierres en Cisjordanie. Il y a eu des affrontements dans le village de Ni'lin le premier jour de la récolte annuelle des olives, ainsi qu'un autre incident dans le même village, le 23 septembre, au cours duquel la police des frontières israélienne aurait lancé des gaz lacrymogènes sur une délégation civile composée notamment d'un représentant de la Commission européenne, de responsables palestiniens locaux et de membres d'organisations non gouvernementales. Des violences physiques ont également été commises par des colons contre des fermiers palestiniens et une oliveraie a été incendiée le 15 octobre. Cette année, la récolte des olives ne fait que débiter et on craint pour la sécurité des fermiers palestiniens qui font la récolte à proximité des colonies de peuplement et des avant-postes, et on n'est pas certain qu'ils puissent accéder aux terres isolées situées entre la barrière et la Ligne verte.

Le Ministre israélien de la défense Barak a condamné les personnes qui attaquent les cueilleurs d'olives et a déclaré que les FDI s'efforçaient au maximum de protéger les fermiers, mais il a ajouté qu'il était impossible de protéger tous les champs. Nous réitérons l'appel lancé par le Quatuor pour que soit assuré le respect de l'état de droit face aux violences continues de colons contre des civils palestiniens.

Le 23 septembre, 19 Israéliens, parmi lesquels huit soldats des FDI, ont été blessés lorsqu'un

Palestinien de Jérusalem-Est a lancé sa voiture contre un groupe de piétons. Le conducteur a été abattu par un agent des FDI présent sur place. Les tensions ont été exacerbées par des affrontements entre communautés dans la ville d'Acre en Israël qui ont eu lieu lors de la fête juive de Yom Kippour et les jours suivants.

Bien que le Gouvernement israélien ait pris quelques mesures positives pour assouplir certains déplacements internes pour les Palestiniens de Cisjordanie, il reste néanmoins, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 630 barrages entravant les déplacements des Palestiniens sur l'ensemble de la Cisjordanie. La construction de la barrière s'est également poursuivie dans le territoire palestinien occupé, contrairement à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

L'ONU continue de négocier avec les autorités israéliennes au sujet des restrictions à l'accès imposées au personnel de l'ONU tant à Gaza qu'en Cisjordanie et pour faciliter l'importation de matériaux qui continuent de faire défaut pour reprendre les projets de l'ONU à Gaza qui ont été interrompus. Le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire s'efforce de trouver des solutions aux problèmes opérationnels de l'ONU d'une manière qui tienne compte des préoccupations sécuritaires d'Israël et il compte travailler encore plus étroitement avec le Gouvernement israélien, et, en particulier, avec ceux qui sont en mesure de proposer des solutions.

Aucun progrès n'a été enregistré durant la période considérée concernant les engagements clefs pris par Israël à l'égard de la Feuille de route et de la Conférence d'Annapolis, à savoir le gel véritable des colonies de peuplement, le démantèlement des avant-postes et l'ouverture d'institutions palestiniennes à Jérusalem-Est. La construction de colonies de peuplement se poursuit dans toute la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. La position de l'ONU concernant leur caractère illégal est bien connue. Le Quatuor a clairement exprimé sa préoccupation face à la recrudescence des activités de peuplement et a demandé à Israël de respecter ses obligations. Cet appel doit être entendu.

Nous continuons de suivre attentivement toutes les évolutions relatives à la vieille ville de Jérusalem. Le mois du ramadan s'est déroulé sous le signe d'une meilleure coordination par rapport aux années précédentes, mais une majorité de Palestiniens musulmans n'a pas été en mesure de prier à la mosquée

d'Al-Aqsa faute de permis et en raison des restrictions limitant l'accès. Grâce à une présence sécuritaire renforcée dans la vieille ville, une synagogue a été ouverte par des colons dans le quartier musulman le 12 octobre. Le Secrétaire général continue de demander que cessent les actions unilatérales à Jérusalem et rappelle à toutes les parties que le statut de la ville reste une question qui relève des négociations sur le statut permanent.

La trêve obtenue par l'Égypte est largement respectée entre Gaza et le sud d'Israël, même si des incidents ont eu lieu, notamment le tir d'une roquette sur le Negev, hier, qui a entraîné la fermeture des points de passage entre Israël et la bande de Gaza. Le passage d'Erez a été rouvert, mais les points de passage commerciaux restent fermés aujourd'hui.

Malheureusement, il n'y a pas eu d'amélioration concernant la circulation des biens et des personnes de et vers Gaza. Au cours de la période considérée, les réserves de pétrole, de diesel, de gaz domestique et de gaz industriel ont été très en deçà des besoins hebdomadaires. Le nombre de chargements routiers de marchandises importés autorisés à entrer dans Gaza a diminué par rapport à la période précédente. Des projets de construction représentant un montant estimé à 240 millions de dollars, dont 149 millions de dollars pour des projets de l'ONU, restent en suspens faute de matériaux de construction.

Le nombre de personnes entrées en Israël pour un traitement médical durant les quatre premières semaines de septembre a décliné de 38 % par rapport aux quatre premières semaines d'août. Quelque 150 étudiants se sont vu refuser la permission de quitter Gaza pour rejoindre le lieu de leurs études à l'étranger. Le 8 octobre, les FDI, prétextant des problèmes de sécurité, ont interdit à huit volontaires médicaux israéliens qui avaient reçu des permis de pénétrer dans Gaza.

Quatorze Palestiniens auraient été tués lors d'effondrements, de blocages et d'accidents survenus dans des tunnels le long de la frontière Gaza-Égypte durant la période à l'examen. Des reportages dans les médias suggèrent que plusieurs milliers de Palestiniens gagnent leur vie en travaillant dans l'industrie des tunnels, laquelle serait régie par le Hamas. La situation actuelle souligne l'importance d'une réouverture durable et organisée des points de passage vers Gaza sous la direction de l'Autorité palestinienne, conformément à l'Accord de 2005 réglant les

déplacements et le passage, comme le demande le Quatuor.

La division qui persiste entre la Cisjordanie et Gaza produit des effets de plus en plus néfastes. Deux Palestiniens, dont un enfant, ont été tués à Gaza lors d'affrontements internes. La grève des enseignants, signalée le mois dernier, se poursuit et touche environ 250 000 élèves. Des milliers de nouveaux professeurs remplaçants sont envoyés dans les écoles par le Hamas, et les frictions ont pris une nouvelle ampleur le 21 octobre lorsqu'un élève a été déclaré cliniquement mort après avoir fait une chute de trois étages à la suite d'une altercation impliquant un professeur nommé par le Hamas. La grève des travailleurs de santé s'est également poursuivie, suscitant des inquiétudes quant à la qualité et à la fourniture ponctuelle des services et entraînant des retards dans les opérations chirurgicales complexes et les consultations spécialisées. Le pourcentage de médicaments essentiels est passé de zéro à 22 %, soit le double de celui des médicaments essentiels qui ont quitté les stocks en août, lorsque la responsabilité de distribuer les fournitures médicales à Gaza a été transférée de l'Organisation mondiale de la Santé au Ministère de la santé de l'Autorité palestinienne.

Le processus mené sous la médiation de l'Égypte en vue de réunifier Gaza et la Cisjordanie dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime est en cours. En début de mois, les médiateurs égyptiens ont achevé un cycle de réunions avec les factions palestiniennes, qui ont maintenant reçu un projet de proposition pour examen. Le Président Abbas poursuit également ses consultations régionales et s'est notamment rendu récemment à Damas. Nous espérons beaucoup que tous les États de la région apporteront leur appui aux efforts de l'Égypte sous l'égide de la Ligue des États arabes, qui se réunira au niveau ministériel le mois prochain, au Caire.

Nous continuons de lancer des appels pour que le Comité international de la Croix-Rouge puisse avoir accès au caporal israélien Gilad Shalit, qui en est maintenant à son vingt-sixième mois de captivité, et pour que celui-ci soit relâché. Nous réaffirmons notre appui aux efforts déployés pour obtenir sa libération, ainsi que celle de plusieurs autres prisonniers palestiniens.

Il n'y a pas eu de nouvelles négociations indirectes entre Israël et la Syrie sous l'égide de la Turquie pendant la période considérée. Le Quatuor a

exprimé le souhait de voir ces pourparlers s'intensifier afin de parvenir à la paix conformément au mandat de Madrid, et nous espérons qu'ils reprendront sous peu. La situation dans le Golan syrien occupé est demeurée calme durant la période à l'examen, bien qu'Israël n'ait pas mis un terme à son activité d'implantation.

Une voiture piégée a explosé à Damas le 29 septembre, ce qui aurait fait 17 morts et plus d'une dizaine de blessés.

Le 16 octobre, le Liban et la Syrie ont signé un accord prévoyant l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Il s'agit d'un événement historique qui devrait profiter aux deux pays comme à la région. Le Secrétaire général en a rendu compte en détail dans son dernier rapport en date au Conseil sur l'application de la résolution 1559 (2004) (S/2008/264).

Jetant un jalon important dans la mise en œuvre de l'Accord de Doha, le Parlement libanais a adopté une nouvelle loi électorale le 29 septembre. Cette loi reflète le découpage des circonscriptions électorales approuvé à Doha et inclut les réformes proposées par la commission Boutros.

Un an après la fin des combats dans le camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared, la première phase des opérations de déblaiement a commencé le 17 octobre et devrait durer environ huit mois. C'est une bonne nouvelle pour les plus de 27 000 personnes qui ont été déplacées par les affrontements. Des fonds sont requis d'urgence pour couvrir les coûts de reconstruction et répondre aux besoins humanitaires des déplacés.

Des incidents de sécurité ont encore eu lieu dans la ville septentrionale de Tripoli durant la période considérée. Le 29 septembre, une bombe dirigée contre les Forces armées libanaises dans la ville a tué six personnes, dont quatre soldats. Les membres présumés d'une cellule terroriste dont les autorités libanaises pensent qu'elle est affiliée à Fatah al-Islam ont été ultérieurement arrêtés, le 12 octobre par les forces de sécurité libanaises. Il semblerait que la cellule terroriste ait été à l'origine de deux autres attaques

meurtrières contre les Forces armées libanaises dans le courant de l'année.

La situation dans la zone d'opération de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban est restée tendue mais généralement calme au cours du mois passé. Les violations de l'espace aérien par Israël ont continué au rythme moyen de 10 par jour pendant le mois.

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, Michael Williams, a pris ses fonctions le 1^{er} octobre. Il est chargé de coordonner l'action de l'ONU au Liban et de représenter le Secrétaire général à tous les niveaux politiques des activités de l'Organisation dans le pays. Il est aussi responsable du suivi de l'application de la résolution 1701 (2006).

Indépendamment de la transition qui se produit actuellement en Israël, nous espérons que les négociations israélo-palestiniennes non seulement continueront mais s'intensifieront d'ici à la fin de l'année, dans le cadre d'Annapolis. Nous avons hâte de voir les parties faire rapport au Quatuor dans un proche avenir. Les conditions sur le terrain en Cisjordanie doivent être sensiblement améliorées à la faveur d'actions parallèles et du respect des engagements de la Feuille de route, en particulier s'agissant des colonies. La situation doit être apaisée à Gaza, le calme étendu et l'unité recherchée sous l'égide de l'Égypte. Nous encourageons la poursuite et l'intensification des pourparlers indirects entre Israël et la Syrie. Il faut également s'employer davantage à tirer profit de l'évolution positive observée récemment au Liban.

Le Secrétaire général continuera d'œuvrer sans relâche à l'application de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à la réalisation d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Pascoe de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.